



Le cabinet du leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

Québec, le 25 mai 2021

Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Bureau 2,50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint la motion dont le député des Îles-de-la-Madeleine souhaite débattre ce mercredi 26 mai 2021, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition, et ce conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

Martin Blanchette

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

(Art. 97 et ss. RAN)

« Que l'Assemblée nationale constate que selon les données de la Santé publique, la situation épidémiologique liée à la pandémie de COVID-19 est stable ou s'améliore de jour en jour, et la campagne de vaccination se déroule rondement;

Qu'elle tienne compte du fait que la semaine dernière, le gouvernement a fait l'annonce du plan de déconfinement graduel;

Que l'Assemblée nationale réitère que le concept d'état d'urgence est une exception au principe de démocratie qui se justifie uniquement lorsqu'une situation représente une menace grave à la santé de la population, réelle ou appréhendée;

Que l'Assemblée nationale rappelle l'importance de fixer des paramètres clairs qui guideront le retour à une démocratie normale;

Ainsi, que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'engager à lever l'urgence sanitaire lorsque, entre autres, ses objectifs de vaccination seront atteints et que le nombre d'hospitalisations découlant de la COVID-19 sera sous contrôle, tout en incluant les partis d'opposition dans le processus. »

Présentée par le député des Îles-de-la-Madeleine

Le mercredi 26 mai 2021